

Info-parents

Mars 2026



DATES À RETENIR

2 AU 6

Semaine de
relâche

23

Photos des
finissants



19

Dîner sous-
marin



12

26



Dîners
pizza



25

Rencontre
de l'OPP
à 18 h 30
au local 102

27

Journée
pédagogique

Bulletin 2e étape

Le deuxième bulletin est disponible sur [Mozaïk Portail](#). Nous vous invitons à le consulter.

Arrivée à l'école le matin

La surveillance sur la cour d'école commence seulement à **8 h 15**. Aucun élève ne doit se trouver la cour d'école avant 8 h 15. Pour la sécurité de votre enfant, veuillez respecter les horaires de surveillance. Merci de votre collaboration!

De plus, puisque la cloche sonne à 8 h 30 pour le début des classes, votre enfant doit arriver dans la cour d'école avant cette heure. La ponctualité est de mise !



Dîners pizza et
sous-marin



Lors des journées où des dîners pizza ou sous-marin sont offerts, il est important de vous assurer de fournir un repas à votre enfant si vous n'avez pas fait de commande.

Messages de l'OPP

Campagne de financement

Sollicitez vos proches et gâtez-vous pour une bonne cause : améliorer la cour d'école et soutenir les activités offertes aux élèves!



rochef
CHOCOLATIER

IMPORTANT

- La période de vente se termine le 3 mars à midi.
- Les commandes vous seront remises dans la semaine du 20 mars.

LA PROCÉDURE ET TOUS LES DÉTAILS: [ICI](#)

merci!

Semaine des enseignants



Nous remercions les parents et les membres de l'OPP qui ont contribué au dîner lors de la semaine de la reconnaissance du personnel enseignant.



Prochaine rencontre

Veuillez noter que la prochaine rencontre de l'OPP aura lieu le mardi 25 mars à 18 h 30.

Fondation des écoliers du Mont-Bleu

Vos proches et vous pouvez maintenant faire un don par l'entremise de notre plateforme de dons en ligne en cliquant sur le lien suivant : [Don Fondation](#).

Saviez-vous que...

L'OPP a une page Facebook! Abonnez-vous pour être à l'affût des événements organisés et pour voir des photos des activités.



[OPP École internationale du Mont-Bleu](#)

Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles

La deuxième édition de la Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles se tiendra du 23 au 27 mars 2026 sur le thème « As-tu le droit? ». Cette semaine a pour objectif de favoriser le développement de relations interpersonnelles harmonieuses et respectueuses ainsi que de stratégies favorisant l'adoption de comportements empreints de civisme qui contribuent au bien-être de tous.

Plusieurs activités et ressources seront disponibles pour les élèves, leur famille et le personnel scolaire. Pour tous les détails, veuillez cliquer sur ce lien : [Programmation](https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/ressources-outils-reseau-scolaire/sante-bien-etre-jeunes/prevention-violence-intimidation-ecoles/semaine).

Source : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/ressources-outils-reseau-scolaire/sante-bien-etre-jeunes/prevention-violence-intimidation-ecoles/semaine>

Aide aux devoirs

Aide aux devoirs en français
et en mathématiques

Quand : Mardi et jeudi
de 16 h à 18 h

Où : Maison d'Accueil Mutchmore
située au 142, rue Mutchmore



Pour plus d'information, veuillez consulter leur site web :
[Maison d'Accueil Mutchmore](https://www.maisonmutchmore.ca/)

Semaine de relâche



Veuillez noter que l'école sera fermée du 2 au 6 mars.

Bonne semaine de relâche!





Rappel des règles de sécurité autour de l'école



Virages en « U » interdits



Ils sont interdits sur une portion de 200 m de la rue Boucher près de l'entrée du secrétariat, ainsi que sur 225 m de la rue Froment devant le service de garde.

→ Une fois vos enfants débarqués, vous pouvez poursuivre tout droit et revenir par la rue Desjardins : ce trajet n'est pas plus long.



Débarcadère d'autobus

Aucun arrêt permis
entre 7 h et 17 h.



Fluidité de la circulation le matin

Pour éviter les congestions, les parents qui restent dans leur véhicule pendant de longues périodes sont invités à se stationner un peu plus loin afin de libérer l'espace pour ceux qui déposent simplement leur enfant.

Arrêt interdit

rue Froment (côté ouest)
entre 7 h et 17 h.

Veuillez utiliser le côté est où
l'arrêt est permis pour
15 minutes.

Stationnement devant l'école

Merci de vous stationner adéquatement.

→ Évitez tout stationnement en diagonale ou qui entrave la circulation, même pour « deux minutes ».



Respect de la limite de vitesse

La vitesse autour de l'école est de 30 km/h.

Les dépassements en sens inverse augmentent inutilement les risques d'accident.